

**SITE : Port Blanc / Ile aux Moines**

**NOTE N°: 04/ 2018**

Rédacteur : JC LE FALHER

**OBJET: REUNION ANNUELLE CLUPIPP DU 12/04/2018**

Arradon

Tel : 02 97 44 01 23

**Pièce jointe :** Documents remis en séance

Sur les 138 personnes inscrites sur la liste du CLUPIPP, 13 étaient présentes.

F. NOEL, Service des Ports et Espaces Littoraux rappelle le rôle du CLUPIPP (Comité Local des Usagers Permanents des Installations Portuaires de Plaisances) et son mode de fonctionnement : c'est un moment d'information et d'échange entre les instances du port de Port Blanc / l'Ile Aux Moines et les usagers titulaires d'un contrat de réservation de plus de 6 mois comprenant les mois de juillet et août.

Une présentation de l'activité 2017 est ensuite effectuée par JC.LE FALHER. Durant cette présentation, plusieurs sujets ont été abordés et ont donné lieu à des échanges.

### **Sujets concernant Porh Er Bleye :**

**1. Les matériaux utilisés pour le revêtement de Porh er Bleye collent aux chaussures lorsque les plaisanciers montent à bord.**

Les matériaux utilisés sur le site doivent être perméables ce qui exclut la mise en place d'enrobé ou de dalle béton. Chaque plaisancier doit donc faire attention lorsqu'il monte à bord.

**2. Il manque une alimentation d'eau sur l'aire de carénage.**

Cette demande est pertinente, un robinet pour pouvoir se laver les mains sera installé à proximité de l'aire de carénage.

**3. Temporisation des bornes électriques.**

L'alimentation des prises électriques sur les bornes est temporisée pour des questions de sécurité. Ce temps d'alimentation est prévu pour la maintenance effectuée sur les bateaux. Elle peut être modifiée à la demande si le besoin s'en fait ressentir. Les manutentionnaires présents sur site peuvent faire l'opération.

---

**DESTINATAIRES :** **Affichage en capitainerie**  
**M. LE BERIGOT (Maire de l'Ile aux Moines) –**  
**M. BAINVEL (Maire de Baden)**

**COPIES : Michel LE BRAS – Arnauld DEVYS**

#### **4. Verrou sur la porte de la douche.**

Un verrou sera installé sur la porte donnant accès à la douche.

#### **Autres sujets :**

#### **5. Echanges hivernaux inter ports : Facturation si le domaine change :**

Le contrat Passeport Morbihan permet en période hivernale de séjourner gratuitement dans l'un des ports de la Compagnie des Ports du Morbihan si l'emplacement occupé est similaire à celui du port d'attache (Corps mort pour corps mort).

Si l'emplacement occupé est différent (Corps mort pour ponton) une facturation de la différence est appliquée (Différence entre le tarif ponton du port d'accueil et le tarif corps mort du port d'attache)

Cette facturation est appliquée dans tous les ports de la Compagnie.

#### **6. Entretien du site de Port Blanc - Baden.**

Un effort pour une remise à niveau du site de Port Blanc-Baden est en cours par les équipes du port. Des travaux d'entrée d'air et d'extraction ont été réalisés au printemps.

La remarque pour équiper les sanitaires plaisanciers d'un bac vaisselle sera étudiée.

#### **7. Des bornes électriques et eau sont-elles prévues sur le nouveau ponton de Port Blanc - Baden ?**

Une borne électrique et deux bornes d'eau sont prévues sur le ponton. Les bornes d'eau seront temporisées et commandées par les cartes Plaisance Morbihan Premium.

#### **8. La liste d'attente annuelle peut-elle être visible sur le site internet du port ?**

Pour des raisons de protection des données individuelles la liste d'attente ne peut être diffusée sur le site internet du port. Elle reste visible en capitainerie sous format papier.

#### **9. Sur le futur parking de Port Blanc, des zones de stationnement sont-elles prévues pour les plaisanciers ?**

Le parking de Port Blanc-Baden sera scindé en plusieurs zones. Les zones payantes seront proches de l'embarcadère et celles gratuites se situeront un peu plus haut sur le site. L'idée générale du projet étant de favoriser le stationnement de longue durée en haut du site.

Le stationnement des plaisanciers sera bien entendu réfléchi. Il pourrait se traduire par une période de gratuité limitée en temps sur un secteur payant. Pour un stationnement de longue durée, le secteur gratuit resterait privilégié.

#### **10. Peut-on installer une pompe de cale sur Isper 2 ?**

La possibilité d'installation d'une pompe de cale identique à Isper 1 va être étudiée. Isper 2 est en roto-moulé et la fixation de la pompe est plus délicate.

#### **11. Les annexes mises à disposition par le port sont des savonnettes**

Ce point va être étudié avec l'association de plaisanciers de Port Blanc – Baden pour un choix concerté des annexes lors de leur renouvellement